

CLASSE DE CHANT (Plus de 15 ans)

Au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Conditions d'inscription

- S'engager à suivre les cours de formation musicale chanteurs ou adultes
- S'engager à participer à au moins un projet de pratique collective dans l'année
- S'engager à participer à au moins une audition dans l'année
- S'engager à participer à la vie du conservatoire (concerts, auditions, spectacles...)
- S'engager à faire preuve d'assiduité

Le non-respect de ces engagements peut conduire à un refus de réinscription l'année suivante.
Les admissions se font en fonction des places disponibles.

Organisation des cursus

Les nouveaux sont intégrés selon leur niveau, leur projet de formation, et sur avis du professeur en cycle 1, directement en cycle 2, ou en parcours personnalisé.

A l'issue du cycle 1, en concertation avec le professeur, selon l'engagement et les places disponibles, et après audition, l'élève peut-être orienté vers un cycle 2 ou un passage en parcours personnalisé.

**RDV avec les professeurs pour déterminer le niveau
courant septembre**

CYCLE 1

Cursus de 4 à 6 ans maximum

- 1/ Cours individuel 30 min / semaine
- 2/ FM adulte obligatoire
(Dispense possible sur équivalence)
- 3/ Projet Atelier Choral obligatoire

PRATIQUES COLLECTIVES

- Projets Atelier Choral
(Illimité dans le temps)
et / ou
- Cours de formation vocale collective
(1h00 hebdo par groupes de 3 personnes /limité à 5ans maximum).

PARCOURS PERSONNSALISE

De 1 à 3 ans reconductible

- 1/ Cours de chant individuel
30 mn par semaine Ou 45 mn par
quinzaine
- 2/ FM adulte cycle 2 facultative (selon le
niveau demandé) et cours de déchiffre
chanté
- 3/ Projet Atelier Choral obligatoire

CYCLE 2

Cursus diplômant de 3 à 5 ans maximum

- 1/ Cours individuel hebdomadaire
- 2/ FM cycle 2 obligatoire et cours de
déchiffre chanté
- 3/ Projet Atelier Choral vocale obligatoire (2
ans min.)

CYCLE 3

*Perfectionnement
de 1 à 3 ans maximum*

Cycle 3 court CEM